

Métro : une subvention pour le prolongement de la ligne 11

Le conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention complémentaire à l'Association de prolongement de la ligne 11 du métro (APPL 11) qui regroupe les six communes concernées par ce projet - Les Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Paris - et le conseil général de Seine-Saint-Denis.

Transports

La ligne 11 du métro reliant Châtelet à Mairie-des-Lilas fait actuellement l'objet d'études de transport menées par le Syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) afin de prolonger son parcours jusqu'à Rosny-Bois-Perrier en desservant les communes des Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil et Rosny-sous-Bois. Ce projet présente de multiples avan-

tages pour l'Est francilien et pour Montreuil puisqu'il permettra de mieux desservir les quartiers, d'accompagner les projets d'urbanisation, de compléter le maillage du réseau de transport et donc de faciliter les déplacements des habitant-e-s. Les collectivités participent au financement de ces études. Dans cette perspective, la subvention complémentaire octroyée par la Ville de Montreuil s'élève à 45 979 euros. ●